

Juin 2006

N°
36

RENADOC INFOS

Le magazine des documentalistes



Edito

L'enquête qui nous permet chaque année de répartir entre les documentalistes les titres de la presse agricole et non agricole reçus dans les CDI de nos établissements, dite «**enquête affectation**» est relancée cette année.

Mobilisez-vous afin de permettre la meilleure répartition possible ! Nous avons en effet tellement de contraintes qui rentrent en ligne de compte, qu'un nombre de réponses important ne peut être que bénéfique.

Le suivi des titres est essentiel comme vous pourrez vous en rendre compte dans ce numéro.

Et n'oublions pas la mise en place du nouveau thésaurus Motbis-Thesagri 2006 !

Par le biais d'un message électronique, provenant du CRDP de Poitiers ou de la PRR, un lien pour le téléchargement de l'outil contenant le thesaurus vous est indiqué et vous permet ainsi de faire la conversion de vos bases tout en l'incorporant. Ce nouveau vocabulaire induit une révision des pratiques d'indexation, un recentrage sur la rédaction du résumé : relire le guide d'analyse documentaire est essentiel. Les vacances arrivent à grands pas~: notez bien toutes ces informations que nous ne manquerons pas de redonner et commenter en septembre !

Maryse Tripier



Sommaire

■ Infos générales du réseau

Enquête affectation des titres 2007 p. 3

Des nouvelles des titres dépouillés p. 4

Arrivée du nouveau Thésaurus p. 5

Guide d'analyse documentaire et de saisie des périodiques p. 7

■ EAN 13, ou zoom sur l'ISBN à 13 chiffres p. 9

■ «Un p'tit surf ? » p. 12

Infos générales du réseau

➔ Enquête affectation 2007

L'enquête s'adresse à tous les documentalistes participant au réseau national documentaire. Cette année, elle a pour objectifs :

- de mettre à jour les informations concernant les CDI,
- de recenser les abonnements de tous les centres de documentation,
- d'effectuer les vœux de dépouillements pour la prochaine affectation de janvier 2007.

Nous insistons sur la nécessité de privilégier les revues "agricoles" par rapport aux revues "généralistes" pour vos vœux de dépouillement.

Les revues généralistes sont demandées par énormément d'établissements ce qui signifie qu'en augmentant vos vœux en terme de revues plus spécialisées, vous augmentez vos chances d'avoir une revue qui vous intéresse.

Tout titre figurant parmi vos 10 vœux peut vous être affecté quel que soit son rang. Aussi assurez-vous bien que vous conserverez l'abonnement pour 2007 à chacun des titres cités.

Mise à jour des informations concernant votre établissement et votre profil :

Vous pouvez modifier :

Le nom du logiciel documentaire,

Le nom du système informatique utilisé,

L'adresse E-mail de l'espace documentaire ainsi que le numéro de téléphone et de fax.

Vous ne pouvez intervenir sur les mentions telles que :

Type d'établissement / nom et l'adresse de l'établissement son code postal, numéro de téléphone car nos informations proviennent d'une liste officielle éditée par le CERIT (Centre d'Etudes et de Réalisations Informatique de Toulouse).

Si vous constatez une erreur dans le libellé de l'établissement, merci de faire remonter l'information à l'Equipe Technique Rénadoc. Ces données ne seront prises en compte qu'accompagnées d'un justificatif officiel.

En ce qui concerne les documentalistes : vous pouvez enregistrer ajouter un nouvel arrivant et mettre une date de fin d'activité à un collègue parti.

Si le temps de travail change, merci de me le signaler directement.

Toutes les modifications sur un individu se répercutent dans la base de données générale du Cnerta.

L'enquête est accessible à l'adresse suivante <http://www.chlorofil.fr/cnrd/> avec le mot de passe Web de votre établissement (celui qui sert à télécharger les notices de Rénadoc).

Calendrier :

- **Lundi 29 mai – samedi 30 septembre : Enquête proprement dite auprès des documentalistes. Rappel : mise à jour des informations concernant leur espace documentaire, mise à jour de leur liste d'abonnement et formulation des vœux de dépouillement,**
- Lundi 2 octobre – jeudi 12 octobre : Traitement des données par Nathalie DeFilippo (ENESAD),
- Lundi 16 octobre - jeudi 9 novembre : traitement des résultats d'affectation par les membres du BT et l'équipe technique Renadoc. Concertation également avec les correcteurs,

- Lundi 13 novembre : Nathalie De Filippo retraite les données,
- Mercredi 15 novembre : premier envoi aux PRR des affectations qui se concertent avec les documentalistes de leur région. Aller-retour des informations entre les PRR, le BT, et l'équipe technique,
- **Lundi 11 décembre 2006 : envoi des affectations définitives 2007 aux PRR et aux documentalistes.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez me contactez à l'adresse suivante : maryse.tripier@educagri.fr



➡ Des nouvelles des titres dépouillés

Revue française d'œnologie :

Articles en ligne pour les abonnés. Mais vous avez dû recevoir un document par lequel l'éditeur de la revue demandait si vous souhaitiez, en tant qu'abonnés, continuer à recevoir les articles sous forme papier. Si vous avez répondu vous continuerez à recevoir la version papier, cités dans le cahier technique de la revue.

http://www.oenologuesdefrance.fr/dernier_numero.php

Sciences humaines hors-série :

Nouveau titre : nous retenons le titre « Grands Dossiers de Sciences humaines (Les) », ISSN-1252-3429, Irrégulier

- Sciences humaines n'est pas un bimestriel mais un mensuel

<http://www.scienceshumaines.com/homepage.do>

Bulletin de liaison du CTSCCV :

Retard de parution que l'année 2005 passe sous silence ! du volume 14 de 2004 nous passons au volume 15 de 2006. Donc ne cherchez pas les dépouillements de 2005 !

<http://ctsccv.vet-alfort.fr/tout/docu.htm>

mais les informations ne sont pas toutes fraîches...

Les titres :

- Elevage rentabilité (mensuel, dépouillé depuis)
- A la pointe de l'élevage (mensuel, dépouillé depuis.....)
- Elevage avenir (mensuel, non dépouillé)
- Morbihan élevage (mensuel, non dépouillé)

Font place à **Cap élevage** publication éditée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne (Pôle Herbivores).

<http://www.synagri.com/ca1/synagri.nsf/TECHDOCPARCLEF/00008059?OpenDocument&P1=00008059&P2=&P3=&P4=GED&SOURCE=I>

Alternatives rurales :

Suspend sa parution depuis le n° 86 hiver 2004-2005. Le titre ne paraîtra sans doute plus fautes de moyens humains et financiers.



➔ Arrivée du nouveau thésaurus

Arrivée du nouveau Thesaurus

Depuis Avril 2006, le thesaurus Motbis-Thesagri est disponible pour les adhérents Renadoc qui se sont abonnés à BCDI 2006.

Le CRDP de Poitiers leur a envoyé un message électronique indiquant l'adresse de téléchargement du fichier thesaurus. Si vous n'avez pas conservé ce message, ni téléchargé le thesaurus, vous pouvez accéder à ce fichier par le service client de votre logiciel.

Pour les adhérents Renadoc qui ne sont pas encore abonnés, la PRR de votre région vous communiquera l'adresse de téléchargement du fichier du thesaurus.

Un convertisseur a été conçu pour pouvoir faire correspondre les termes de Thea 5 avec ceux de Motbis-Thesagri. Cet outil est construit de manière semi-automatique ; aussi, lors de la période de test, nous avons pu constater des erreurs de correspondance, tout autant sur Motbis que sur Thesagri ; nous avons rectifié un certain nombre d'oublis, exclusivement pour Thesagri ; aussi, il est probable que vous constatiez des erreurs sur des termes issus de Motbis.

Un des travaux de la commission Langages Documentaires pour l'année 2006-2007, sera de parfaire ce convertisseur. Lorsque cet outil vous sera fourni, vous n'aurez qu'à convertir vos bases comme vous venez de le faire. Certes, il s'agit de répéter une opération mais vous avez pu constater qu'elle ne prenait pas trop de temps.

Pour vous permettre de mieux comprendre les aménagements de Thesagri, voici le tableau des différents statuts des termes et de leur emplacement en fonction de leur présence ou non dans la table de correspondance.

Statut des descripteurs et non-descripteurs de THEA 5 dans le nouveau Thesaurus Motbis-Thesagri :

Statut du terme dans THEA 5	Statut du terme dans Motbis-Thesagri	Statut dans la table de correspondance	Champ d'accueil après le convertisseur
Descripteur <i>Ex : Elevage bovin</i>	Descripteur <i>Elevage bovin</i>	Présent	Thesaurus
Descripteur	Descripteur	Absent	Mot-clé libre
Descripteur <i>Ex. : Rosier</i>	Non descripteur <i>EM : Arbuste à fleur</i>	Présent	Thesaurus
Descripteur <i>Ex. : Vieillesse en bouteille</i>	Non descripteur <i>EM : élevage du vin</i>	Absent	Mot-clé libre
Non descripteur <i>Ex. : Vienne Haute</i>	Non descripteur <i>EM Haute-Vienne : département</i>	Présent	Thesaurus
Non descripteur <i>Ex. : Consommation du vin</i>	Non descripteur <i>EM consommation des ménages</i>	Absent	Mot-clé libre
Descripteur <i>Ex. : Vigne vierge</i>	Absent	Absent	Mot-clé libre

Les consignes à diffuser sont :

- les nouvelles pratiques d'indexation, que la PRR de votre région vous a présentées ou vous présentera, doivent commencer : incorporer au résumé des termes précis, spécifiques et faire une indexation moins fine.
- les notices Renadoc seront indexées en Thea 5 jusqu'en juin 2006 c'est-à-dire toutes les revues dont la **date de réception** au cdi est antérieure au 30 juin 2006.
- les notices Renadoc seront à indexer en Motbis-Thesagri à partir de juillet 2006 c'est-à-dire toutes les revues dont la **date de réception** au cdi est postérieure au 30 juin 2006.

Sur le site Chlorofil <http://www.chlorofil.fr>, sont à votre disposition :

Le guide de recommandations : <http://www.chlorofil.fr/renadoc/RecomThs.pdf>

Le guide de désherbage : il est à télécharger en format PDF sur la page où vous téléchargez les bases mensuelles via votre mot de passe.

Si vous souhaitez des informations ou si vous avez besoin de conseils, vous pouvez contacter les membres de la commission Langues Documentaires à l'adresse suivante : rnd-thesaurus@educagri.fr

Pour finir, voici les logos dont celui de Thesagri créé par Sabine Leclerc, graphiste au Cnerta que nous avons sollicitée pour fabriquer ce logo sur le modèle de celui de Motbis :



➤ Guide d'analyse documentaire et de saisie des périodiques

Les modifications portent essentiellement sur la partie analyse documentaire.
Voici le tableau comparatif guide 2005 – guide 2006

Modifications Partie « analyse documentaire »	
Version précédente	Version 2006
<ul style="list-style-type: none"> sur le site à l'adresse suivante : http://www.educagri.fr/Rénadoc/sommaire.htm/ a l'aide du mot de passe web 	<ul style="list-style-type: none"> sur le site à l'adresse suivante : http://www.chlorofil.fr/Rénadoc/sommaire.htm a l'aide du mot de passe web
<p>§ Qu'est-ce que l'indexation ?</p> <p>L'indexation nécessite, d'abord, l'identification des notions essentielles pour pouvoir, ensuite, les traduire en langage documentaire.</p> <p>Lorsqu'il est impossible de traduire une notion par un descripteur, il est possible de la traduire en langage naturel dans le résumé, ou sous la forme d'un mot clé libre choisi dans la liste d'autorité.</p>	<p>Opération destinée à l'identification des notions essentielles pour pouvoir, ensuite, les traduire en langage documentaire.</p> <p>Lorsqu'il est impossible de traduire une notion par un descripteur, il est recommandé de la traduire en langage naturel dans le résumé.</p>
<p>§ Compréhension / grille « de quoi s'agit-il dans le texte ? » :</p> <p>Comment ? Typologie de l'information (Interview statistiques, analyse, entretien...) Moyens</p>	<p>Comment ? Typologie de l'information (Interview, statistiques, analyse, entretien...) Moyens</p>

§ Résumé et indexation / grille « Dans quels champs de la notice, saisit-on l'information ? »							
Questions	Traduction	Champ descripteur	Champ résumé	Questions	Traduction	Champ descripteur	Champ résumé
Où ?	Espace, lieux	✘	✘	Où ?	Espace, lieu(x)		✘
Quand ?	Temps, périodes	✘	✘	Quand ?	Temps, période(s)		✘
Qui ?	Personne, institution, partenaire	✘	✘	Qui ?	Personne(s), institution(s), partenaire(s)	✘	✘
Quoi ?	Objet, concept, fait, action	✘	✘	Quoi ?	Objet(s), concept(s), fait(s), action(s)	✘	✘
Comment ?	Typologie de l'information Moyens		✘	Comment ?	Typologie de l'information		✘

<p>§ Construire le résumé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il doit fournir un maximum d'informations dans un minimum de mots. • On peut introduire des TS (Termes Spécifiques) dans le résumé pour une meilleure compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il doit fournir un maximum d'informations pertinentes dans un minimum de mots • N'hésitez pas à introduire des ND (Non-descripteurs) dans le résumé.
<p>§ Indexer...</p> <p>◆ Ex. : Lieu de pêche,</p> <p>TS de Exploitation des océans</p> <p>ne peut pas être utilisé pour un article abordant la pêche de la truite en rivière</p> <p>◆ ... et éventuellement, avec des mots clés (candidats descripteurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisis dans la liste d'autorité (cf. FICHE). 	<p>Ex : lutte contre les parasites TG santé publique ; ne peut pas être utilisé pour un article abordant les maladies de la plante.</p> <p>Changement de procédure pour l'utilisation des mots clés : explications ci-après, partie « saisie des notices - fiche Mot(s) clé(s)</p>

Modifications Partie « Guide de saisie »	
Version précédente	Version pour 2006
<p>Choix des notices</p>	
<p>§ Cas des dossiers thématiques</p> <p>- Si les indexations sont différentes : faire plusieurs notices</p>	<p>- Si les indexations sont différentes : faire une notice par article pertinent du dossier.</p>
<p>Saisie des notices</p>	
<p>§ Auteurs</p>	<p>◆ Les interviews</p> <p>Dans un entretien, l'interviewé est auteur au même titre que l'intervieweur. Saisir les deux noms sans préciser la fonction.</p>
<p>§ Mot(s) clé(s)</p> <p>Liste d'autorité</p>	<p>Ne plus utiliser de mot clé pour l'indexation. Les candidats descripteurs seront proposés à la commission langages documentaires qui se charge du suivi du vocabulaire pour la mise à jour du thesaurus Motbis-Thesagri. Adresser tous les termes que vous souhaitez à rnd.com@educagri.fr</p>



EAN 13, ou zoom sur l'ISBN à 13 chiffres

A compter du **1^{er} janvier 2007**, les ISBN qui comptent actuellement **10** chiffres, passeront à **13** chiffres. Les centres de documentation, les bibliothèques, tous les acteurs de la chaîne du livre vont par conséquent être touchés par ce changement.

Avant d'en venir à l'ISBN à 13 chiffres et aux conséquences de ce changement pour les CDI dans la gestion et la recherche informatisée de leur fonds documentaire, quelques informations sur le rôle de l'ISBN et sa structure.

Rôle, domaine d'application et structure de l'ISBN

L'ISBN a été conçu pour simplifier le traitement informatique des livres pour les maillons de la chaîne du livre. Les éditeurs peuvent l'utiliser pour gérer leur catalogue de titres, les droits d'auteurs, leurs stocks. Les distributeurs, les libraires peuvent gérer leurs stocks, produire des données sur les ventes, effectuer des recherches.

Les centres de documentation et les bibliothèques utilisent cet identifiant pour passer des commandes, récupérer des notices, effectuer des recherches sur leur fonds...

Dans le cadre du système international de numérotation des livres géré par l'Agence internationale de l'ISBN, l'AFNIL (Agence francophone pour la numérotation internationale du livre) est chargée d'attribuer des ISBN aux maisons d'édition, associations, particuliers, entreprises, organismes privés, désirant publier ou produire des monographies.

L'ISBN International Standard Book Number – ou Numéro international normalisé du livre, identifie de manière univoque une monographie dans une édition donnée. Défini par la norme ISO 1208 (1^{ère} édition en 1972), il accompagne une publication dès sa production.

Nous connaissons l'ISBN pour les livres mais comme l'indique le manuel de l'ISBN édité par l'AFNIL :

« Dans le cadre du système ISBN, les livres et autres produits à numérotter comprennent :

A. Livres et brochures imprimés, y compris publications en braille et cartes

B. Livres non imprimés

■ Ensembles éducatifs, vidéocassettes et transparents

■ Livres enregistrés sur cassette ou CD (livres audio)

■ Microformes

■ Publications électroniques

■ Bandes lisibles par machine

■ Disquettes

■ CD-ROM

■ Publications diffusées sur Internet

C. Publications multimédia (comprenant du texte) »

Jusqu'au 31 décembre 2006, le numéro ISBN est composé de 10 chiffres, structurés en 4 segments clairement séparés par des tirets ou des espaces.

- Le premier segment identifie le groupement national, géographique, linguistique participant au système ISBN (le groupement francophone est identifié par le chiffre 2) ;
- Le deuxième segment identifie l'éditeur à l'intérieur de ce groupement ;
- Le troisième segment identifie la monographie à l'intérieur de la production de cet éditeur ;
- Le quatrième segment est la clé de contrôle qui valide l'ISBN à 10 chiffres.

Prenons un exemple, l'ISBN : 2-240-20104-7

2	240	20104	7
Pays francophone	CNDP	N° de monographie	Clé de contrôle

L'AFNIL indique qu'un ISBN ne peut jamais être réutilisé par un éditeur. La pratique des éditeurs prouve quelquefois le contraire.

L'ISBN à 13 chiffres : pourquoi ? A quoi va-t-il ressembler ?

La principale raison de cette modification de structure réside dans la nécessité d'augmenter la capacité de numérotation du système ISBN devenu insuffisant, notamment en raison de l'augmentation du nombre de publications électroniques. Autre raison, il s'agit de rendre compatible l'ISBN avec l'EAN-13 (ou GENCOD) qui sert à la génération des codes à barres et qui est rendu obligatoire au moment d'une publication.

L'ISBN à 13 chiffres sera structuré en 5 segments comme l'indique la norme ISO 2108 qui entrera en application le 1^{er} janvier 2007.

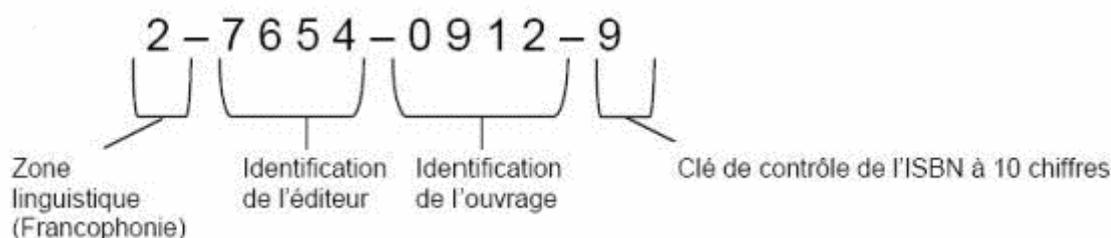
De fait, l'ISBN à 10 chiffres n'existera plus pour les publications dont la date de parution sera postérieure au 1^{er} janvier 2007. Seul l'ISBN à 13 chiffres devra apparaître sur la 4^{ème} de couverture des publications et au verso de la page de titre.

Un ISBN à 13 chiffres (par exemple ISBN : 978-2-240-20987-6) permettra d'indiquer pour le :

- 1^{er} segment : le préfixe 978 du produit livre compatible avec l'EAN-13 ;
- 2^{ème} segment : le groupement national, géographique ou linguistique ;
- 3^{ème} segment : l'éditeur à l'intérieur de ce groupement ;
- 4^{ème} segment : la monographie à l'intérieur de la production de cet éditeur ;
- 5^{ème} segment : la clé de contrôle qui valide l'ISBN à 13 chiffres.

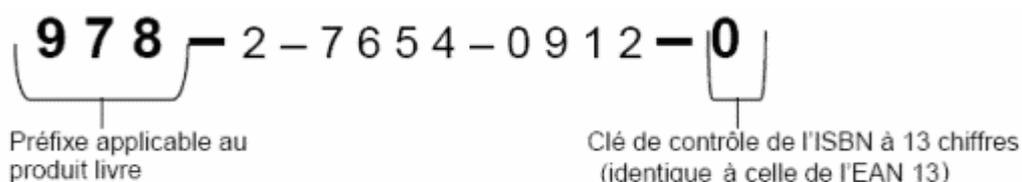
Concrètement, un ISBN à 10 chiffres non attribué par un éditeur deviendra un ISBN à 13 chiffres en faisant précéder ce numéro du préfixe 978 et en le complétant, après le dernier chiffre, par une clé de contrôle identique à celle de l'EAN 13 qui sert à la génération du code à barres.

Un exemple : ISBN à 10 chiffres



Source : AFNIL .ISBN manuel d'utilisation : normes pour la numérotation internationale des livres, édition de septembre 2005 avec une note préliminaire relative au passage à l'ISBN 13 [en ligne]. Paris, AFNIL ; 2005. [consulté en janvier 2006]. http://www.afnil.org/pdf/Manuel_ISBN10.pdf

deviendra à 13 chiffres



Source : AFNIL .ISBN manuel d'utilisation : normes pour la numérotation internationale des livres, édition de septembre 2005 avec une note préliminaire relative au passage à l'ISBN 13 [en ligne]. Paris, AFNIL ; 2005. [consulté en janvier 2006]. http://www.afnil.org/pdf/Manuel_ISBN10.pdf

Ainsi, on devrait avoir la situation suivante pour les publications concernées :

PARUTION AVANT LE 31/12/2006	PARUTION APRES LE 31/12/2006
ISBN 10 : 2-7654-0912-9	ISBN 13 : 978-2-7654-0912-0
EAN 13 : 9782765409120	EAN 13 : 9782765409120
CODE A BARRE	CODE A BARRE
<p>ISBN 2-7654-0912-9</p>  <p>9 782765 409120</p> <p>ou</p>  <p>3 782765 409120</p>	<p>ISBN 978-2-7654-0912-0</p>  <p>9 782765 409120</p>

Source : AFNIL .ISBN manuel d'utilisation : normes pour la numérotation internationale des livres, édition de septembre 2005 avec une note préliminaire relative au passage à l'ISBN 13 [en ligne]. Paris, AFNIL ; 2005. [consulté en janvier 2006]. http://www.afnil.org/pdf/Manuel_ISBN10.pdf

Conséquences dans la vie quotidienne d'un CDI

L'AFNIL contacte tous les acteurs concernés à savoir les éditeurs, les librairies, les bibliothèques pour leur demander de réviser leurs systèmes informatiques. Pour les centres de documentation et les bibliothèques, ce sont aussi les éditeurs de logiciels de recherche et de gestion documentaire qui devront prendre en compte ce changement. Ce passage est notamment étudié par le CRDP de Poitou-Charentes pour BCDI 2006 (version d'octobre 2006).

A partir du 1er janvier 2007 et sûrement avant cette date, les CDI devront pouvoir gérer parallèlement les ISBN existants à 10 chiffres et les nouveaux ISBN à 13 chiffres. Ce qui veut dire que le logiciel de gestion et de recherche documentaire du CDI doit pouvoir permettre d'enregistrer les 2 formes

d'ISBN pour l'ensemble des activités de recherche et de gestion documentaire.

Pour la gestion de la base du CDI, il ne sera pas nécessaire de convertir rétrospectivement les ISBN déjà enregistrés. Ainsi, les usagers d'un CDI pourront continuer à rechercher des livres avec un ISBN à 10 chiffres (livres qui pourront être par exemple cités dans une bibliographie) et rechercher des livres avec un ISBN à 13 chiffres correspondant vraisemblablement aux nouvelles acquisitions.

Pour les activités de commande et notamment d'édition d'un bon de commande de publications avec un ISBN à 10 chiffres ou d'un ISBN à 13 chiffres, le logiciel devra être en mesure de l'indiquer et si besoin d'ajouter le code à barres (qui

est déjà calculé sur 13 chiffres et qui lui ne sera pas converti par les éditeurs de livres). Le fournisseur (librairie, éditeur, distributeur) du CDI sera ainsi en mesure d'identifier la monographie.

Sources utilisées pour la rédaction de ce document :

■ AFNIL [en ligne]. AFNIL, mis à jour en 2005 [consulté en janvier 2006]. Disponible sur : <http://www.afnil.org/>

■ AFNIL .ISBN manuel d'utilisation : normes pour la numérotation internationale des livres, édition de septembre 2005 avec une note préliminaire relative au passage à l'ISBN 13 [en ligne]. Paris, AFNIL ; 2005. [consulté en janvier 2006]. http://www.afnil.org/pdf/Manuel_ISBN10.pdf

■ Agence International ISBN. Informations sur l'implémentation des ISBN à 13 chiffres [en ligne]. Berlin, Agence internationale ISBN ; 2004. [consulté en janvier 2006]. <http://www.isbn-international.org/en/download/implementationfrench.pdf>

Christelle Fillonneau
CRDP de Poitou-Charentes
février 2006



«Un p'tit surf ? »

Pratiques et utiles

■ Voici un site tout à fait remarquable, créé par Joël de Rosnay :
<http://www.agoravox.fr/>

Son principe : faire vérifier les infos publiées dans les médias par des spécialistes de chaque question. S

■ Site-portal pour les enseignants-documentalistes :

<http://andre-montagne.atomysk.com> pour le haut débit
sinon <http://andre.montagne.free.fr>

■ Échanges - Aides - Mutualisations : trousse à outils pour une communication directe et rapide

<http://andre.montagne.free.fr/spip/>

Développement durable

<http://www.ledeveloppementdurable.fr/>





Réalisation technique

- ➔ **Coordination** **Maryse Tripier**
- ➔ **Collectif de relecture** **Equipe Technique RENADOC**
- ➔ **Mise en page** **Sandrine Olivier**
- ➔ **Illustration** **Fabien Joly, Sabine Leclerc**



ENESAD-CNERTA RENADOC
26, bd Docteur-Petitjean
BP 87999
21079 DIJON CEDEX
www.educagri.fr/Rénadoc

Animation nationale
Maryse Tripier
02 38 95 01 84
Mél : maryse.tripier@educagri.fr